

Financement

Pour tout investissement, votre conseiller chambre de métiers vous oriente et vous informe des subventions, mesures fiscales, prêts à taux bonifiés disponibles pour votre entreprise.

Voir contacts au dos de la plaquette

Repères

En 2012, les CMA de Champagne-Ardenne ont souhaité connaître les actions mises en place par les artisans en faveur des économies d'énergie.

(enquête régionale CRMA)

94% des dirigeants ont mis en place des actions sans investissement pour réaliser des économies d'énergie.

La facture énergétique représente

1,76%* du chiffre d'affaires de l'entreprise

2 100 € HT* par an et par actif

*source opération régionale

A votre disposition

Vous trouverez de nombreuses informations sur les réglementations, les équipements, les énergies, et des fiches métiers auprès de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat et des organismes suivants :



www.artisanat.fr
www.ademe.fr
www.cnidep.com

Contactez votre conseiller environnement

Pour réaliser un pré-diagnostic énergétique, obtenir des solutions personnalisées et ainsi réduire durablement vos factures



Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Champagne-Ardenne
42 rue Titon
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 68 10 55

CONTACT

Partenaires



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Champagne-Ardenne avec le Fonds Européen de développement régional



Co-conception CMA76, CRMA Haute-Normandie

Artisans, donnez-vous l'énergie de faire des économies



Carrosserie et réparation

Automobile & Agricole



Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous accompagne



Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Région Champagne-Ardenne



N'étant pas experte dans le domaine de l'énergie, le pré-diagnostic m'a donné un point rapide et complet sur les possibilités d'économies d'énergie, ainsi que sur les améliorations des consommations dans mon entreprise.

Mme Mougnot, gérante - Brienne-le-Château (10)

Témoignage

Pourquoi agir ?

Les ressources naturelles s'épuisent, leurs coûts augmentent, l'énergie est l'enjeu majeur de tous.

Mais rassurez-vous, l'augmentation de vos factures d'énergie n'est pas une fatalité !

Comment agir ?

A chaque étape, de nouvelles économies !

Etape 1 : Information



Maîtriser l'énergie c'est commencer par faire la chasse au gaspillage. Il suffit de **petits gestes pour enclencher le processus** qui vous permettra de limiter vos dépenses de production (fabrication, chauffage, éclairage...) et réduire ainsi vos factures.

Etape 2 : Pré-diagnostic Energie



Faire un état des lieux de votre entreprise, définir précisément les postes de consommation, identifier les actions qui auront le plus d'impact, estimer le retour sur investissement et ainsi réduire encore plus durablement vos factures...





... voilà tout ce que vous propose **gratuitement** votre conseiller (grâce à une prise en charge par nos partenaires).

Etape 3 : Etude de faisabilité



Un bureau d'études vous accompagne pour optimiser vos projets pour réduire vos consommations d'énergie. Choix des technologies, dimensionnement, analyse des offres, réception des travaux, **vous serez sûr de l'efficacité des investissements engagés !**

Des petits gestes quotidiens, 1^{ère} étape pour enclencher le processus !

Sur quoi agir ?	Plan d'actions
 <p>Les contrats d'énergie</p> <p>Eclairage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Relevez et suivez vos factures. • Pensez à adapter vos contrats de fourniture d'énergie pour ajuster la puissance souscrite à celle réellement consommée. • Utilisez un délesteur pour diminuer la puissance souscrite ou éviter les facturations de dépassement de puissance. • Privilégiez l'éclairage naturel. • Lors du remplacement ou rénovation de l'éclairage, utilisez des ballasts électroniques (10% d'économie), les lampes basse consommation et scindez les alimentations et les commandes pour n'éclairer que les zones utiles à l'activité. • Pensez aux horloges programmables pour la commande de votre enseigne lumineuse.
 <p>Isolation Chauffage</p> <p>Climatisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Optez pour une isolation de bonne qualité, c'est jusqu'à 30% d'économie. • Régulez la température de vos locaux : ateliers 15-16°C ; bureaux 19-20°C ; entrepôts 8-12°C. • Baissez d'1°C le thermostat, c'est 7% d'économie sur la facture de chauffage ! • En cas de forte chaleur, une température de 26° est suffisante pour rafraîchir l'intérieur. • Diminuez les apports de chaleur grâce aux protections solaires extérieures (film solaire, lamelles, ...).
 <p>Production d'eau chaude</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorez le fonctionnement de votre installation de production d'eau chaude : • Placez le ballon de façon verticale plutôt qu'à l'horizontal. • Isolez les canalisations et réglez la température à 55°C. • Privilégiez une résistance stéatite en mode électrique qui protège du dépôt de tartre.
 <p>Matériel de production</p> <p>Cabines de peinture/Séchage des apprêts</p> <p>Compresseur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lors d'achats, privilégiez les machines qui consomment le moins d'énergie. • Faites entretenir régulièrement vos équipements pour augmenter leur durée de vie et optimiser leur consommation énergétique. • Privilégiez le gaz naturel au Propane. • Evitez de faire fonctionner vos machines de production à vide ou de les laisser en veille. • En cabine fermée, préférez le séchage infrarouge gaz par rapport au séchage à air chaud (75% d'économie par rapport à un brûleur à veine d'air). • En cabine ouverte, préférez le séchage UV mobile, avec l'utilisation de produits spécifiques UV par rapport au séchage infrarouge mobile. • Pour le compresseur d'air : veillez à l'éteindre la nuit, faites une vérification régulière des fuites, effectuez une vidange d'huile annuellement.